



FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL

# **Candriam Diversified Futures**

au 29 décembre 2023

Société de gestion : CANDRIAM

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

CANDRIAM - 19-21 route d'Arlon - L-8009 Strassen - Grand Duchy of Luxembourg

## Caractéristique de l'OPC

### Forme juridique de l'OPC

Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français.

### Caractéristiques des parts

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Montant minimum de souscription		Valeur liquidative d'origine	Souscripteurs concernés	Couverture contre le risque de change
				initiale (*)	ultérieures			
Classique	FR0010794792	Capitalisation	EUR	Néant	Néant	EUR 10 000,00	Tous souscripteurs	Cf profil de risque
I	FR0010813105	Capitalisation	EUR	EUR 250 000,00	Néant	EUR 10 000,00	Tous souscripteurs	Cf profil de risque
I en GBP	FR0013201894	Capitalisation	GBP	EUR 250 000,00 ou équivalent en GBP	Néant	GBP 10 000,00	Tous souscripteurs	Totale et systématique contre l'euro
I en USD	FR0013446341	Capitalisation	USD	EUR 250 000,00 ou équivalent en USD	Néant	USD 1 500,00	Tous souscripteurs	Totale et systématique contre l'euro
N	FR0013202835	Capitalisation	EUR	Néant	Néant	EUR 150,00	Réservée aux distributeurs	Cf profil de risque
U	FR0013201886	Capitalisation	EUR	Néant	Néant	EUR 150,00	Réservée aux Produits d'assurance-vie commercialisés en Italie	Cf profil de risque
R	FR0013305190	Capitalisation	EUR	Néant	Néant	EUR 150,00	Intermédiaires financiers (incluant les distributeurs et plateformes) qui : ont des arrangements distincts avec leurs clients pour la fourniture de services d'investissement en rapport avec le fonds, et n'ont pas le droit de recevoir de la Société de Gestion, en raison de leurs lois et règlements applicables, des droits, commissions ou autres avantages monétaires en rapport avec la fourniture du service d'investissement susmentionné.	Cf profil de risque
Z	FR0013245081	Capitalisation	EUR	Néant	Néant	EUR 1 000,00	OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam	Cf profil de risque

(\*) Le Montant minimum de souscription initiale ne s'appliquera pas à la Société de Gestion, aux différentes entités de Candriam Group et aux fonds gérés par des entités du groupe.

### **Objectif de gestion**

Dans le cadre de sa gestion systématique, le FCP a pour objectif de réaliser une performance absolue nette de tous frais de gestion, supérieure à l'€STR capitalisé pour les parts libellés en EUR, une performance supérieure à l'indice SONIA capitalisé pour les parts libellés en GBP, une performance supérieure à l'indice EFR capitalisé pour les parts libellées en USD et une performance supérieure à l'indice SARON capitalisé pour les parts libellées en CHF, indépendante de l'évolution des marchés internationaux d'actions, de taux, de devises, de volatilité par le biais de stratégies quantitatives systématiques, avec un objectif de volatilité annualisé inférieur à 12% dans des conditions normales de marché.

### **Indicateur de référence**

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à un indicateur. L'in

#### **€STR Capitalisé**

SONIA Capitalisé (Sterling Overnight Index Average)

Effective Federal Funds Rate Capitalisé – EFR ou Fed Fund SARON capitalisé.

€STR : il représente le taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunts au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro.

SONIA : il représente la moyenne des taux d'intérêts que les banques paient pour emprunter des livres sterling au jour le jour auprès d'autres institutions financières. Effective Federal Funds Rate (Interest Rate) - EFR : il représente le taux auquel les institutions de dépôt négocient entre elles les fonds fédéraux (soldes en USD détenus auprès des banques de la Réserve fédérale) au jour le jour.

SARON : il représente le taux d'intérêt au jour le jour du marché du financement garanti en francs suisses (CHF)

Dans la détermination des niveaux / paramètres de risque :

- À des fins de comparaison de performance ;
- À des fins de calcul de commission de surperformance pour certaines catégories de parts

L'indice €STR est fourni par European Money Markets Institute qui est une entité enregistrée auprès de l'AEMF conformément aux dispositions de l'article 34 du

Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement et modifiant les directives 2008/48/CE et 2014/17/UE et le règlement (UE) n°596/2014.

Il est disponible sur le site Internet <https://www.emmi-benchmarks.eu>

L'indice SONIA est fourni par Bank of England

Il est disponible sur le site <https://www.bankofengland.co.uk/markets/benchmarks>

L'indice EFR est fourni par Federal Reserve Bank of New York (New York Fed) Il est disponible sur le site Internet : <https://apps.newyorkfed.org/markets/autorates/fed%20funds>

L'indice SARON est fourni par SIX Financial Market Supervisory Authority enregistrée auprès de l'AEMF conformément aux dispositions de l'article 33 du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement et modifiant les directives 2008/48/CE et 2014/17/UE et le règlement (UE) n°596/2014.

Il est disponible sur le site Internet <https://www.six-group.com/en/products-services/the-swiss-stock-exchange/market-data/indices/swiss-reference-rates.html>

La Société de Gestion a mis en place des plans écrits et solides qui couvrent les hypothèses dans lesquelles l'indice de référence n'est plus publié ou en cas de modification substantielle dans sa composition. La Société de Gestion, sur base de ces plans et si cela semble approprié, choisira un autre indice de référence. Tout changement d'indice de référence sera pris en compte dans le prospectus qui sera modifié à cet effet. Ces plans sont disponibles, sur demande, au siège social de la Société de Gestion. dicateur retenu ne prend pas explicitement en compte de critères de durabilité.

### **Stratégie d'investissement**

Ce fonds ne prend pas particulièrement en compte une analyse des aspects ESG et plus précisément, le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales, au sens du Règlement SFDR.

- Le fonds ne prend pas systématiquement en compte les principaux impacts négatifs de durabilité pour l'une ou l'autre des possibles raisons suivantes :
- Tout ou partie des entreprises émettrices ne fournissent pas suffisamment de données PAI,
- L'élément PAI n'est pas considéré comme un élément prédominant dans le processus d'investissement du fonds,
- Le fonds utilise des produits dérivés pour lesquels le traitement des éléments PAI n'est pas encore défini et normalisé".
- Les fonds sous-jacents peuvent ne pas prendre en compte les principales incidences négatives sur la durabilité telles que définies par la Société de Gestion.

### **Alignement sur la taxonomie**

Pour les fonds n'ayant pas d'objectif d'investissement durable et qui ne promeuvent pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour obtenir plus d'information, merci de consulter le code de transparence sur le site de la Société de Gestion :

<https://www.candriam.com/en/private/market-insights/sri-publications/#transparency>

Le Fonds s'expose à des stratégies systématiques sur les marchés à terme mondiaux.

### **Stratégies utilisées**

La gestion du portefeuille s'articule autour de deux axes :

- Une stratégie dynamique ;
- Une stratégie de gestion de fond de portefeuille.

#### **1. Stratégie dynamique : la gestion systématique**

##### **a) Description de la stratégie**

Les règles qui président aux différentes prises de position et à leur neutralisation sont établies par avance. L'écriture informatique de ces règles permet de les traduire en signaux d'action sur le marché.

Les stratégies utilisées découlent d'une recherche permanente de la part de Candriam Group. L'intégration d'une stratégie est déterminée par sa corrélation avec les modèles existants ainsi que sa capacité à générer un rendement sur la durée de placement recommandé.

Il existe à ce jour trois types de stratégies :

- La stratégie principale dites de suivi de tendance qui consiste à exploiter la directionnalité des marchés.
- Deux stratégies diversifiantes :
  - L'approche contrariante qui tire profit des propriétés de retour à la moyenne des marchés.
  - La reconnaissance de forme qui effectue une analyse statistique des marchés.

La stratégie de suivi de tendance a vocation à rester le principal moteur de performance, alors que les stratégies diversifiantes actuelles ou celle qui pourront être mise en place à l'avenir visent à dégager une performance peu corrélée de celle de la stratégie principale et donc améliorer le couple risque/rendement et limiter les drawdowns (pertes cumulées). Une nouvelle stratégie sera implémentée si elle est peu corrélée aux stratégies existantes et possède une espérance de rendement positive.

##### **b) Univers d'investissement diversifié**

Une diversification des investissements, en termes de classes d'actifs sera effectuée, avec une exposition notamment sure :

- Indices actions,
- Indices de volatilité,
- Taux courts,
- Taux longs,
- Devises.

c) Gestion avec un risque encadré

Le système d'allocation des positions entre les différents marchés est basé sur le principe de diversification du risque constaté sur chacun des contrats futurs. Ce risque est appréhendé par le calcul de la volatilité de chaque contrat et intègre la notion de liquidité.

Les décisions d'investissement prises dans le cadre de ce fonds n'intègrent pas de manière systématique les risques en matière de durabilité dans le cadre de la sélection des actifs. Néanmoins, de manière discrétionnaire les risques de durabilité pourront être considérés lors de la sélection ou cession d'un instrument financier.

La stratégie d'investissement repose sur l'utilisation d'instruments dérivés sur indice, ces instruments ne permettent pas actuellement de couvrir avec une profondeur suffisante les principales incidences négative sur la durabilité telles qu'identifiées par la Société de Gestion. Dans ce contexte, les incidences négatives sur la durabilité ne sont pas prises en compte dans les décisions d'investissement.

## 2. Stratégie de fond de portefeuille

La stratégie consiste à construire un portefeuille diversifié investi en titres d'émetteurs privés (Credit Corporate et titres d'institutions financières), en obligations d'Etat et des instruments des marchés monétaires français et étrangers dont la notation court terme est au minimum A-2 à l'acquisition (ou équivalent) par une des agences de notation ou considéré de qualité équivalente par la Société de Gestion (notamment en cas d'absence de rating).

Le fonds pourra également recourir aux techniques de gestion efficace de portefeuille telles que décrites ci-dessous.

Cette partie du portefeuille sera comprise entre 0 et 100 % de l'actif net du FCP.

### Instruments utilisés

Afin de réaliser son objectif d'investissement et de mettre en oeuvre sa stratégie, le fonds est essentiellement investi dans les instruments financiers suivants :

#### 1. Actions

Néant.

#### 2. Titres de créances et instruments du marché monétaire (de 0% à 100%)

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire. Il s'agit principalement d'obligations et de titres de créances négociables, y compris les commercial paper, de tous types d'émetteurs dont la notation court terme est au minimum A-2 à l'acquisition (ou équivalent) par une des agences de notation ou considéré de qualité équivalente par la Société de Gestion (notamment en cas d'absence de rating). Cette partie du portefeuille est comprise entre 0 et 100 %.

#### 3. Actions ou parts d'OPC (de 0% à 10%)

Conformément à la réglementation en vigueur, le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en :

- Parts ou actions d'OPCVM européens (ne détenant pas plus de 10% de parts d'OPC) ;
- Parts ou actions de FIA européens ou fonds d'investissement étrangers (ne détenant pas plus de 10% de parts d'OPC ou de fonds d'investissements étrangers) et répondant aux 3 autres critères du Code Monétaire et Financier.

Les OPC sont gérées directement par Candriam ou par une Société de Gestion externe, et peuvent être de toute classification.

L'investissement se fera dans un but de diversification du portefeuille et d'optimisation de la performance.

#### **4. Autres actifs (de 0% à 10%)**

Le FCP peut investir dans une limite de 10 % de son actif dans des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire non négociés sur un marché réglementé.

#### **5. Instruments financiers dérivés (Limité par la VaR du FCP)**

##### Type d'instruments dérivés

Le FCP investira dans des instruments dérivés : contrats à terme négociés sur des marchés réglementés (via des futures, options, changes à terme) et notamment sur les catégories de marchés à terme suivantes : taux court terme, emprunts d'Etat moyen et long termes, indices boursiers, devises).

Le FCP peut aussi recourir à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swap »), à des CDS (« Credit Default Swap ») et à des indices de dérivés de crédit ou sur d'autres instruments financiers dérivés qui présentent les mêmes caractéristiques (par exemple les Certificats for Differences) à des fins d'exposition (acheteuse ou vendeuse), de couverture ou d'arbitrage.

Les sous-jacents de ces opérations peuvent être soit des titres individuels, soit des indices financiers (actions, taux, devises, volatilité, crédit) dans lesquels le fonds peut effectuer des placements conformément à ses objectifs d'investissement.

Ces dérivés peuvent être traités sur des marchés règlementés ou de gré à gré.

##### Contreparties autorisées

Dans le cadre d'opération de gré à gré, les contreparties à ces opérations sont validées par le Risk Management de la Société de Gestion et bénéficient, à l'initiation des transactions, d'un rating minimum BBB- / Baa3 auprès d'au moins une agence de notation reconnue ou de qualité de crédit jugée équivalente par la Société de Gestion. Les contreparties sont situées dans un pays membre de l'OCDE.

Des informations supplémentaires sur la ou les contreparties aux transactions figurent dans le rapport annuel du fonds.

##### Garanties financières

Cf. section 10 « Gestion des garanties financières pour les produits dérivés de gré à gré et les techniques de gestion efficace de portefeuille » ci-dessous.

#### **6. Instruments intégrant des dérivés (max. 100%)**

Le FCP pourra également avoir recours à des « ETN » (ie Exchange Traded Notes) sur indices de futures de commodities, « ETC » (ie Exchange Traded Commodities) qui sont des titres de créance négociés sur un marché réglementé.

Il peut détenir des obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligation callable et/ou puttable), et plus généralement tout instrument financier comportant un contrat financier.

#### **7. Dépôts (de 0% à 100%)**

Afin de gérer sa trésorerie, le gérant se réserve la possibilité d'avoir recours au dépôt d'espèces dans une limite de 100 % de l'actif.

#### **8. Emprunts d'espèces (de 0% à 10%)**

Le fonds peut se trouver momentanément en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscription / rachat, achat / vente...) dans la limite de 10% de l'actif.

#### **9. Technique de gestion efficace de portefeuille**

Le fonds est autorisé, en vue d'accroître son rendement et / ou de réduire ses risques, à recourir aux techniques de gestion efficace de portefeuille suivantes qui ont pour objet les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire :

##### - Opérations de prise en pension (reverse repo)

Le fonds peut s'engager dans des opérations de prise en pension consistant dans des opérations au terme desquelles le cédant (contrepartie) a l'obligation de reprendre le bien mis en pension et le fonds a l'obligation de restituer le bien pris en pension.

Ces opérations pourront porter sur 100% de l'actif net. La proportion attendue devrait généralement varier entre 50% et 100%.

Pendant toute la durée du contrat de prise en pension, le fonds ne peut pas vendre ou donner en gage/garantie les titres qui font l'objet de ce contrat, sauf si le fonds a d'autres moyens de couverture.

- Opérations de mise en pension (repo)

Le fonds peut s'engager dans des opérations de mise en pension consistant dans des opérations au terme desquelles le fonds a l'obligation de reprendre le bien mis en pension alors que le cessionnaire (contrepartie) a l'obligation de restituer le bien pris en pension.

Ces opérations, justifiées par des besoins de liquidité temporaire, pourront porter sur 10% de l'actif net. La proportion attendue devrait généralement varier entre 0 et 10%.

Le fonds doit disposer, à l'échéance de la durée de la mise en pension, d'actifs nécessaires pour payer le prix convenu de la restitution au fonds.

L'emploi de ces opérations ne peut résulter en un changement de ses objectifs d'investissement ou résulter dans une prise de risques supplémentaires plus élevés que son profil de risque définis dans le Prospectus.

1. Risques liés et mesures pour limiter les risques

Les risques associés aux techniques de gestion efficace de portefeuille (dont la gestion des garanties) sont identifiés, gérés et limités dans le cadre du processus de gestion des risques. Les risques principaux sont le risque de contrepartie, le risque de livraison, le risque opérationnel, le risque juridique, le risque de conservation et le risque de conflits d'intérêts (tels que définis à l'article Facteurs de risques), ces risques étant mitigés par l'organisation et les procédures telles que définies ci-après par la Société de Gestion :

*Sélection des contreparties et encadrement juridique*

Les contreparties à ces opérations sont validées par le Risk Management de la Société de Gestion et bénéficient, à l'initiation des transactions, d'un rating minimum BBB-/Baa3 auprès d'au moins une agence de notation reconnue ou de qualité de crédit jugée équivalente par la Société de Gestion. Ces contreparties sont des entités soumises à une surveillance prudentielle. Les contreparties sont situées dans un pays membre de l'OCDE. Chaque contrepartie est encadrée par un contrat de marché dont les clauses sont validées par le département légal et / ou par le Risk Management.

*Garanties financières*

Cf. section 10 « Gestion des garanties financières pour les produits dérivés de gré à gré et les techniques de gestion efficace de portefeuille » ci-dessous.

*Restrictions quant au réinvestissement des garanties financières reçues*

Voir point 10 « Gestion des garanties financières pour les produits dérivés de gré à gré et les techniques de gestion efficace de portefeuille » ci-dessous.

*Mesures prises pour limiter le risque de conflits d'intérêt*

Afin de mesurer les risques de conflits d'intérêt, la Société de Gestion a mis en place un processus de sélection et de suivi des contreparties par le biais de comités organisés par le Risk Management. En outre, la rémunération de ces opérations est en ligne avec les pratiques de marché afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

*Politique de rémunération concernant l'activité prise en pension (reverse repo)*

Les revenus liés à l'activité de prise en pension (reverse repo) sont intégralement versés au fonds.

*Politique de rémunération concernant l'activité de mise en pension*

Cette activité de génère pas de revenu.

Information périodique des investisseurs

Des informations supplémentaires sur les conditions d'application de ces techniques de gestion efficace de portefeuille figurent dans les rapports annuels et semi-annuels.

## 10. Gestion des garanties financières pour les produits dérivés de gré à gré et les techniques de gestion efficace de portefeuille

Dans le cadre d'opération sur instruments financiers de gré à gré, certaines opérations sont couvertes par une politique de collatéralisation validée par le Risk Management.

### a) Critères généraux

Toutes les garanties visant à réduire l'exposition au risque de contrepartie satisfont aux critères suivants :

#### - Liquidité

Toute garantie reçue sous une forme autre qu'en espèces présentera une forte liquidité et sera négociée sur un marché réglementé ou dans le cadre d'un système multilatéral de négociation recourant à des méthodes de fixation des prix transparentes, de sorte qu'elle puisse être vendue rapidement à un prix proche de l'évaluation préalable à la vente.

#### - Évaluation

Les garanties reçues seront évaluées quotidiennement et les actifs dont les prix sont sujets à une forte volatilité ne seront acceptés en tant que garanties que si des marges de sécurité suffisamment prudentes sont en place.

#### - Qualité de crédit des émetteurs

Voir au point b ci-dessous.

#### - Corrélation

La garantie financière reçue devra être émise par une entité indépendante de la contrepartie et ne pas présenter une forte corrélation avec la performance de la contrepartie.

#### - Diversification

La garantie financière devra être suffisamment diversifiée en termes de pays, marchés et émetteurs (au niveau de l'actif net). Concernant la diversification par émetteurs, l'exposition maximale à un émetteur, au travers des garanties reçues, n'excédera pas 20 % de l'actif net du fonds concerné. Cependant, cette limite est portée à 100% pour les titres émis ou garantis par un pays membre de l'Espace Economique Européen (« EEE »), ses collectivités publiques ou par des organismes internationaux à caractère public dont font partie un ou plusieurs Etats membres de l'EEE. Ces émetteurs sont réputés de bonne qualité (c'est-à-dire bénéficiant d'un rating minimum BBB- / Baa3 par une des agences de notation reconnue et / ou considérés comme tel par la Société de Gestion). En outre, si le fonds fait usage de cette dernière possibilité, il doit détenir alors des titres appartenant à 6 émissions différentes au moins sans qu'une émission n'excède 30% des actifs nets.

Les risques liés à la gestion des garanties, tels que les risques opérationnels et juridiques, sont identifiés, gérés et limités dans le cadre du processus de gestion des risques.

Les garanties reçues pourront être intégralement mobilisées à tout moment sans en référer à la contrepartie ni requérir son accord.

### b) Types de garanties autorisés

Les types de garanties financières permis sont les suivants

- Espèces libellées dans la devise de référence du fonds / fonds concerné ;
- Titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur public d'un pays de l'OCDE (états, supranationaux,) et dont la taille d'émission est de EUR 250 millions minimum et d'une maturité maximale résiduelle de 25 ans ;
- Titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur privé d'un pays de l'OCDE et dont la taille d'émission est de EUR 250 millions minimum et d'une maturité maximale résiduelle de 10 ans ;
- Actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un Etat membre de l'Union Européenne ou sur une bourse de valeurs d'un Etat faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important ;
- Actions ou parts d'organismes de placement collectif offrant une liquidité adéquate et investissant en instruments du marché monétaire, en obligations de bonne qualité ou en actions répondant aux conditions énumérées ci-dessus.



Le département Risk Management de la Société de Gestion peut imposer des critères plus stricts en termes de garanties reçues et ainsi exclure certains types d'instruments, certains pays, certains émetteurs, voire certains titres. En cas de matérialisation du risque de contrepartie, le FCP pourrait se retrouver propriétaire de la garantie financière reçue. Si le FCP peut se défaire de cette garantie à une valeur correspondant à la valeur des actifs prêtés/cédés, elle n'en supporterait pas de conséquence financière négative. Dans le cas contraire (si la valeur des actifs reçus en garantie a baissé sous la valeur des actifs prêtés/cédés avant qu'il ne soit procédé à leur vente), elle subirait une perte correspondant à la différence entre la valeur des actifs prêtés/cédés et la valeur de la garantie, une fois celle-ci liquidée.

c) Niveau de garanties financières reçues

Le niveau de collatéral exigé pour les instruments financiers de gré à gré et les techniques de gestion efficaces de portefeuille est déterminé par les accords mis en place avec chacune des contreparties en tenant compte, le cas échéant, de facteurs tels que la nature et les caractéristiques des transactions, la qualité de crédit et des contreparties ainsi que les conditions de marché en vigueur. À tout moment, l'exposition de la contrepartie non couverte par le collatéral restera en dessous des limites de risque de contreparties fixées par la réglementation.

d) Politique en matière de décote

La Société de Gestion a mis en place une politique de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs (en fonction de la qualité de crédit notamment) reçus au titre de garantie financière. Cette politique est tenue gratuitement à la disposition de l'investisseur qui souhaite se la procurer, au siège de la Société de Gestion.

e) Restrictions quant au réinvestissement des garanties financières reçues

Les garanties financières autres qu'en espèces ne sont ni vendues, ni réinvesties, ni mises en gage.

Les garanties reçues en espèces peuvent être uniquement placées en dépôts auprès de contreparties répondant aux critères d'éligibilité définis ci-dessus, investies dans des emprunts d'état de bonne qualité, utilisées pour les besoins de prise en pension rappelables à tout moment ou investies dans des fonds monétaires court terme, dans le respect des critères de diversification applicables.

Bien qu'investi dans des actifs présentant un faible degré de risque, les investissements effectués pourraient néanmoins comporter un faible risque financier.

f) Conservation des garanties

En cas de transfert de propriété, la garantie reçue sera conservée par la Banque Dépositaire. Pour les autres types d'accords donnant lieu à des garanties, celles-ci peuvent être conservées par un dépositaire tiers soumis à une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

Les garanties reçues pourront être intégralement mobilisées à tout moment sans en référer à la contrepartie ni requérir son accord.

g) Garantie financière en faveur de la contrepartie

Certains dérivés peuvent être soumis à des dépôts de collatéral initiaux en faveur de la contrepartie (cash et/ou titres).

## **11. Valorisation**

### Prise et mise en pension

L'opération (prise ou mise en pension) est valorisée au prix de revient augmenté des intérêts. Pour les contrats dépassant trois mois, le spread de crédit de la contrepartie pourra être réévalué.

### Garantie

Le collatéral reçu est valorisé quotidiennement par la Société de Gestion et/ou par l'agent de collatéral.

Le collatéral donné est valorisé quotidiennement par la Société de Gestion et/ou par l'agent de collatéral.

## Tableau des instruments dérivés

	TYPE DE MARCHE		NATURE DES RISQUES					NATURE DES INTERVENTIONS	
	Marchés réglementés et/ou	Marchés de gré à gré	Action	Taux	Change	Crédit	Autre(s) risque(s)	Couverture	Exposition
<b>Contrats à terme sur</b>									
Indices	x	x	x					x	x
Taux	x	x		x				x	x
Change	x	x			x			x	x
Volatilité	x	x					x	x	x
<b>Options sur</b>									
Indices actions	x	x	x					x	x
Taux	x	x		x				x	x
Change	x	x			x			x	x
Volatilité	x	x					x	x	x
<b>Swaps</b>									
Indices actions		x	x					x	x
Taux		x		x				x	x
Change		x			x			x	x
Volatilité		x					x	x	x
<b>Change à terme</b>									
Devises		x			x			x	x
<b>Dérivés de crédit</b>									
Credit default swap		x				x		x	x
Indice de dérivés de crédit		x				x		x	x
Total Return Swap		x				x		x	x

### **Profil de risque**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion, le portefeuille sera essentiellement investi sur les marchés à terme par l'intermédiaire notamment de contrats futures sur indices actions, taux d'intérêts, devises, volatilité, qui engendrent les risques ci-dessous. Ces risques se caractérisent, entre autres, par le fait que l'investissement initial (dépôt de garantie) est très inférieur au montant nominal du contrat, générant ainsi un effet de levier.

Le FCP peut être exposé aux principaux types de risques suivants :

### **Risque de perte en capital**

L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie sur le capital investi ; il est possible que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

### **Risque lié aux actions**

Le fonds peut être exposé au risque de marché actions (par le biais de valeurs mobilières et/ou par le biais de produits dérivés). Ces investissements, entraînant une exposition à l'achat ou à la vente, peuvent entraîner des risques de pertes importantes. Une variation du marché actions dans le sens inverse des positions pourrait entraîner des risques de pertes et pourrait faire baisser la valeur nette d'inventaire du fonds.

### **Risque de taux**

Une variation des taux (qui peut notamment découler de l'inflation) peut entraîner des risques de pertes et faire baisser la valeur nette d'inventaire du fonds (en particulier lors de hausse des taux si le fonds a une sensibilité aux taux positive et lors de baisse des taux si le fonds a une sensibilité aux taux négative). Les obligations à long terme (et les produits dérivés y relatifs) sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêts.

Une variation de l'inflation, c'est-à-dire une augmentation ou une diminution générale du coût de la vie, est un des facteurs pouvant impacter les taux et donc la valeur nette d'inventaire.

### **Risque de change**

Le risque de change provient des investissements directs du fonds et de ses interventions sur les instruments financiers à terme, résultant en une exposition à une devise autre que celle de valorisation du fonds. Les variations du cours de change de cette devise contre celle de valorisation du fonds peuvent impacter négativement la valeur des actifs en portefeuille.

### **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont des instruments dont la valeur dépend (ou est dérivée) d'un ou plusieurs actifs financiers sous-jacents (actions, taux d'intérêt, obligations, devises, ...). L'utilisation de dérivés comporte donc le risque lié aux sous-jacents. Ils peuvent être utilisés en vue de s'exposer ou de se couvrir sur les actifs sous-jacents. En fonction des stratégies déployées, le recours aux instruments financiers dérivés peut comporter également des risques de levier (amplification des mouvements de baisse). En cas de stratégie de couverture, les instruments financiers dérivés peuvent, dans certaines conditions de marché, ne pas être parfaitement corrélés par rapport aux actifs à couvrir. Pour les options, à cause de fluctuation défavorable de prix des actifs sous-jacents, le fonds pourrait perdre l'intégralité des primes payées. Les instruments financiers dérivés de gré à gré induisent en outre un risque de contrepartie (qui peut être cependant atténué par des actifs reçus en collatéral) et peuvent comporter un risque de valorisation, voire de liquidité (difficulté de vente ou de clôture de positions ouvertes).

### **Risque de modèle**

Le processus de gestion repose sur l'élaboration d'un modèle permettant d'identifier des signaux sur la base de résultats statistiques passés. Il existe un risque que le modèle ne soit pas efficient et que les stratégies mises en place entraînent une contre-performance, rien ne garantissant que les situations de marché passées se reproduisent à l'avenir.

### **Risque lié à la gestion discrétionnaire et à la stratégie d'arbitrage**

Le fonds cherche à générer de la performance en s'exposant sur différents marchés selon les convictions du gérant qui s'appuie sur des indicateurs techniques et financiers. L'interprétation de ces indicateurs et les anticipations du gérant peuvent être erronées et conduire à une contre-performance provoquant une performance inférieure à l'objectif de gestion. L'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écart de cours constatés (ou anticipés)

entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), la valeur nette d'inventaire du fonds pourra baisser.

#### **Risque lié à la volatilité**

Le fonds peut être exposé (via des positions directionnelles ou d'arbitrage par exemple) au risque de volatilité des marchés et pourrait donc subir, en fonction de son exposition, des pertes en cas de variations du niveau de volatilité de ces marchés.

#### **Risque lié aux pays émergents**

Les mouvements de marchés peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les marchés développés, ce qui peut entraîner une baisse substantielle de la valeur nette d'inventaire en cas de mouvements contraires aux positions prises. La volatilité peut être induite par un risque global du marché ou être déclenchée par les vicissitudes d'un seul titre. Des risques de concentration sectorielle peuvent également prévaloir sur certains marchés émergents. Ces risques peuvent aussi être cause de volatilité accrue. Les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, sociales, légales et fiscales graves ou d'autres événements pouvant négativement impacter les compartiments qui y investissent. De plus, les services locaux de dépositaire ou de sous-dépositaire restent sous-développés dans de nombreux pays non membres de l'OCDE ainsi que dans les pays émergents, et les opérations effectuées sur ces marchés sont sujets à des risques de transaction et de conservation. Dans certains cas, le fonds peut ne pas être en mesure de recouvrer tout ou partie de ses actifs ou peut s'exposer à des retards de livraison pour récupérer ses actifs.

#### **Risque de levier**

En comparaison avec d'autres types d'investissements, le fonds peut traiter avec un niveau de levier élevé. L'usage de levier peut entraîner une volatilité importante, et le fonds peut subir des pertes accentuées en fonction du niveau de levier.

#### **Risque de contrepartie**

Le fonds peut utiliser des produits dérivés de gré à gré et/ou recourir aux techniques de gestion efficace de portefeuille. Ces opérations peuvent engendrer un risque de contrepartie, soit des pertes encourues au titre des engagements contractés auprès d'une contrepartie défaillante.

#### **Risque de crédit**

Risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie. Ce risque inclut le risque d'évolution des spreads de crédit et le risque de défaut. Le fonds peut être exposé au marché du crédit et/ou à certains émetteurs en particulier dont les cours vont évoluer en fonction de l'attente que le marché se fait de leurs capacités de remboursement de leur dette. Le fonds peut également être exposé au risque de défaut d'un émetteur sélectionné, soit son impossibilité à honorer le remboursement de sa dette, sous forme de coupons et/ou du principal. Selon que le fonds est positionné positivement ou négativement sur le marché du crédit et/ou certains émetteurs en particulier, un mouvement respectivement à la hausse ou à la baisse des spreads de crédit, voire un défaut, peut impacter négativement la valeur nette d'inventaire.

#### **Risque de livraison**

Le fonds pourrait vouloir liquider des actifs qui font à ce moment l'objet d'une opération auprès d'une contrepartie. En pareil cas, le fonds rappellerait ces actifs auprès de la contrepartie. Le risque de livraison est le risque que la contrepartie, bien qu'obligée contractuellement, ne soit pas à même, opérationnellement parlant, de restituer les actifs suffisamment vite pour que le fonds puisse honorer la vente de ces instruments sur le marché.

#### **Risque opérationnel**

Le risque opérationnel englobe les risques de pertes directes ou indirectes liés à un certain nombre de facteurs (par exemple les erreurs humaines, les fraudes et malveillances, les défaillances de systèmes d'information et événements externes, etc.) qui pourraient avoir un impact sur le fonds et / ou les investisseurs. La Société de Gestion vise à réduire ce risque à travers la mise en place de contrôles et procédures.

#### **Risque juridique**

Le risque de litige de toute nature avec une contrepartie ou une tierce partie. La Société de Gestion vise à réduire ce risque à travers la mise en place de contrôles et procédures. Société de Gestion

### **Risque de conservation**

Le risque de perte d'actifs détenus par un dépositaire par suite d'insolvabilité, de négligence ou d'actes frauduleux du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire. Ce risque est mitigé par les obligations réglementaires des dépositaires.

### **Risque de conflits d'intérêts**

Un choix de contrepartie, orienté par d'autres motifs que le seul intérêt du fonds, et/ou un traitement inégal dans la gestion de portefeuilles équivalents pourrait constituer les principales sources de conflits d'intérêts.

### **Risque de modification de l'indice de référence par le fournisseur de cet indice**

L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'entière discrétion du fournisseur d'indice de référence de décider et ainsi de modifier les caractéristiques de l'indice de référence concerné pour lequel il agit en tant que sponsor. Selon les termes du contrat de licence, un fournisseur d'indices peut ne pas être tenu de fournir aux détenteurs de licence qui utilisent l'indice de référence concerné un préavis suffisant de toute modification apportée à cet indice de référence. En conséquence, la Société de Gestion ne sera pas nécessairement en mesure d'informer à l'avance les porteurs de parts du fonds des changements apportés aux caractéristiques de l'indice de référence concerné par le fournisseur d'indice.

### **Risque de durabilité**

Le risque de durabilité fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille.

Les risques de durabilité peuvent être subdivisés en 3 catégories :

- **Environnemental** : des événements environnementaux peuvent créer des risques physiques pour les entreprises du portefeuille. Ces événements pourraient par exemple découler des conséquences du changement climatique, de la perte de biodiversité, du changement de la chimie des océans, etc. Outre les risques physiques, les entreprises pourraient aussi être impactées négativement par des mesures adoptées par des gouvernements en vue de faire face aux risques environnementaux (tel que par exemple une taxe carbone). Ces risques d'atténuation pourraient impacter les entreprises selon leur exposition aux risques susmentionnés et leur adaptation à ceux-ci.
- **Social** : renvoie aux facteurs de risque liés au capital humain, à la chaîne d'approvisionnement et à la façon dont les entreprises gèrent leur impact sur la société. Les questions relatives à l'égalité des genres, aux politiques de rémunération, à la santé et la sécurité et aux risques associés aux conditions de travail en général relèvent de la dimension sociale. Les risques de violation des droits humains ou des droits du travail au sein de la chaîne d'approvisionnement font également partie de la dimension sociale.
- **De gouvernance** : Ces aspects sont liés aux structures de gouvernance telles que l'indépendance du conseil d'administration, les structures de gestion, les relations avec les travailleurs, la rémunération et la conformité ou les pratiques fiscales. Les risques liés à la gouvernance ont comme point commun qu'ils proviennent d'un défaut de surveillance de l'entreprise et/ou de l'absence d'incitant poussant la direction de l'entreprise à faire respecter des normes élevées en matière de gouvernance.

Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes. Si un événement imprévu survient chez un émetteur spécifique tel qu'une grève du personnel, ou plus généralement une catastrophe environnementale, cet événement peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille. Par ailleurs, les émetteurs adaptant leurs activités et/ou politiques peuvent être moins exposés au risque de durabilité.

Afin de gérer l'exposition au risque, les mesures d'atténuation peuvent être les suivantes :

- Exclusion d'activités ou d'émetteurs controversés
- Exclusion d'émetteurs sur la base de critères durables
- Intégration des risques de durabilité dans la sélection des émetteurs ou le poids des émetteurs dans le portefeuille
- Engagement et saine gestion des émetteurs.

Le cas échéant, ces mesures d'atténuation sont décrites dans la section du prospectus consacrée à la politique d'investissement du fonds.

## Changements intéressant de l'OPC

<b>Modifications apportées</b>	<b>Date de la modification</b>
Modification du prospectus	11 décembre 2023

## Rapport de gestion

### Environnement financier et économique

Aux Etats-Unis, en janvier et février 2023, hormis pour l'immobilier résidentiel, une grande majorité des indicateurs économiques demeurent assez bien orientés, et ce, malgré les hausses de taux passées de la Réserve fédérale (Fed). Cette dernière, le 1er février, monte son taux directeur de 25 points de base à 4,75 %. Sur ces deux mois, plus de 700 000 nouveaux emplois ont encore été créés. L'ISM du secteur des services est à 55,1 en février. Ceci pousse brièvement le taux à dix ans au-delà de 4 % début mars.

Toutefois, les fermetures par les autorités de la 16e plus grande banque américaine (Silicon Valley Bank), le 10 mars, à la suite de sorties de dépôts beaucoup trop importantes, et, quelques jours plus tard, de Signature Bank, font craindre un risque de contagion aux autres banques de moyenne importance. La FDIC, en concertation avec la Réserve fédérale et le Trésor américain, peut invoquer une situation de « *Systemic Risk Exception* », qui permet à celle-ci de pouvoir assurer tous les dépôts de ces deux banques (les dépôts assurés (< à \$250 000) et les non-assurés). Pour éviter un problème de liquidité et de contagion, la Fed ouvre une nouvelle facilité d'emprunt (BTFFP – *Bank Term Funding Program*) dont la spécificité est que les obligations publiques servant de collatéral sont valorisées au pair et non au prix de marché. Avec la gestion des autorités, le risque de contagion diminue et le stress sur les marchés financiers se réduit. Par ailleurs, grâce à la réduction des tensions dans les chaînes d'approvisionnement et à la baisse des prix de l'énergie et des métaux industriels, l'inflation totale, sur les premiers mois de 2023, baisse régulièrement (5 % en mars 2023). L'inflation sous-jacente, elle, stagne et oscille autour de 5,5 %. En effet, bien que l'inflation des biens ralentisse, la composante « immobilier » de l'inflation (plus de 30 % de l'IPC) et celle des services non liés à l'immobilier ne ralentissent pas. Par ailleurs, la croissance des salaires est encore importante et c'est un intrant important dans le prix des services. Ce sont les raisons pour lesquelles, malgré les développements en mars, la Réserve fédérale monte à nouveau, le 22 mars, son taux directeur de 25 points de base à 5 %. Fin mars, le taux à dix ans est en baisse de 35 points de base à 3,48 % par rapport à fin 2022. La Bourse, elle, croît de 7 %.

Au deuxième trimestre, comme dans le reste du monde, le secteur manufacturier connaît une croissance atone alors que le secteur des services croît continuellement. Plus de 600 000 emplois sont encore créés pendant le trimestre, la croissance des salaires et de l'inflation sous-jacente ne ralentissent que lentement. En juin, le taux de chômage est à 3,6 %. La croissance du PIB du 2<sup>e</sup> trimestre est de 0,5 % en glissement trimestriel après 0,6 % au premier trimestre. Ceci conduit la Fed, le 3 mai, à augmenter son taux directeur de 25 points de base à 5,25 %.

En revanche, lors du FOMC du 14 juin, la Réserve fédérale annonce qu'elle fait une pause dans son cycle de resserrement. Ceci soutient l'évolution de la Bourse qui progresse – particulièrement en juin – de 8,3 % sur le trimestre, emmenée par l'effervescence autour des entreprises liées à l'intelligence artificielle. Le taux à dix ans, lui, croît de 33 points de base à 3,81 %. Au troisième trimestre, malgré un resserrement de 525 points de base – la dernière hausse de 25 points de base est décidée le 26 juillet – et la dégradation par Fitch de la notation de la dette des Etats-Unis début août, l'économie américaine continue de créer plus de 650 000 emplois sur le trimestre.

En septembre, le taux de chômage est de 3,8 %, l'ISM du secteur des services demeure toujours supérieur à 50 et, en général, les autres indicateurs économiques restent bien orientés. Malgré ces bons indicateurs, lors de sa réunion du 20 septembre, la Réserve fédérale maintient son taux directeur inchangé à 5,5 %, estimant que celui-ci est à un niveau suffisamment restrictif. Ces différents développements conduisent le marché à anticiper que les Etats-Unis ne rentreront pas en récession mais que la Fed va maintenir ses taux hauts plus longtemps, et ce, malgré une inflation sous-jacente en baisse à 4,1 % (en septembre). Au cours du trimestre, pris entre une absence de perspective de récession aux Etats-Unis et des réductions de production de l'OPEP+, le prix du pétrole ne cesse de grimper. Tant le Brent que le WTI dépassent les 90 dollars le baril fin septembre (contre autour de \$70 début juillet). Tout cela pousse le taux à dix ans, fin septembre, à 4,57 %, soit une hausse de 77 points de base par rapport à fin juin. Sur la même période, en réponse à la forte hausse de taux, la Bourse recule de 3,6 %.

Début octobre, tant le marché du travail que l'activité dans les services demeurent dynamiques. Fin octobre, la croissance du PIB du troisième trimestre est annoncée à 1,2 % en glissement trimestriel (soit le cinquième trimestre consécutif avec une croissance supérieure à 2 % en glissement trimestriel annualisé). Dans ce contexte, et avec une prime de risque obligataire en forte hausse, le taux à dix ans atteint presque les 5 %. Toutefois, début novembre, des créations d'à peine 100 000 d'emplois, des taux hypothécaires au-delà de 8 % et des ISM un peu plus faible

conduisent les marchés à penser que l'activité va peut-être ralentir plus fortement que prévu et que la Réserve fédérale pourrait baisser son taux directeur plus vite qu'anticipé. Ceci pousse le taux à dix ans à la baisse. Ce mouvement est amplifié mi-décembre lors de la dernière réunion de la Réserve fédérale où son gouverneur donne un message plus « *dovish* » et où les projections de niveau de taux des fonds fédéraux pour 2024 sont plus basses qu'en septembre. Au total, après ce rallye obligataire, le taux à dix ans clôture l'année à 3,87 % soit trois points de base plus haut que fin 2022. Le S&P500 termine 2023 sur une progression de 24,2 % sur l'année à 4770, aidé par l'augmentation de 11,2 % sur le quatrième trimestre.

Dans la zone euro, au premier trimestre 2023, alors que l'inflation totale (6,9 % en mars) est en baisse continue depuis son pic d'octobre 2022, l'inflation sous-jacente, elle, ne cesse de grimper (5,7 % en mars) dans un contexte où le marché du travail demeure tendu. Le taux de chômage est de 6,5 % et la croissance des salaires est importante. Par ailleurs, la baisse du prix du gaz se poursuivant, cela conduit à revoir les perspectives de croissance à la hausse ainsi que les anticipations de taux terminal de la Banque centrale européenne (BCE). Cette dernière, le 2 février, augmente son taux directeur de 50 points de base à 3 %. Malgré les développements au sein du système bancaire américain, la BCE, lors de sa réunion du 16 mars, augmente à nouveau son taux directeur de 50 points de base à 3,5 %.

En effet, comme le fait remarquer Christine Lagarde, le secteur bancaire européen est résilient, bien capitalisé et n'a pas de problème de liquidité. L'autre raison de cette hausse tient dans les dernières prévisions macroéconomiques de la BCE qui montrent que l'inflation devrait rester trop élevée pendant trop longtemps. Pendant le week-end du 18 et 19 mars, la Banque Nationale Suisse et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers suisse organisent la reprise de Credit Suisse par UBS. Au total, fin mars, par rapport à fin 2022, le taux à dix ans allemand baisse de 27 points de base à 2,3 %. La Bourse, elle, croît de 11,9 %. Au cours du deuxième trimestre, bien que les indices PMI du secteur manufacturier et des services se dégradent, celui des services reste au-dessus de 50. Par rapport au début de l'année, la confiance des consommateurs s'améliore mais celle-ci devient plus hétérogène entre les pays de la zone euro. Le marché du travail, lui, demeure toujours bien orienté. Avec une croissance des salaires autour de cinq pourcents, la croissance de la masse salariale permet d'entrevoir une amélioration du pouvoir d'achat au fur et à mesure de la baisse de l'inflation. Bien que l'inflation totale ne cesse de ralentir (5,5 % en juin), l'inflation sous-jacente, elle, montre plus de rigidité à la baisse (5,5 % en juin). C'est la raison pour laquelle la BCE augmente son taux directeur à deux reprises, respectivement le 4 mai et le 15 juin, à chaque fois de 25 points de base. Fin juin, le taux directeur de la BCE est à 4 %, le taux à dix ans allemands est à 2,39 % et la Bourse croît de 1,0 % sur le trimestre.

Au troisième trimestre, malgré des dynamiques domestiques différentes entre la zone euro et les Etats-Unis, les taux européens évoluent tout au long du trimestre, de concert avec les taux américains, mais avec une amplitude moindre. Même si l'inflation recule, elle demeure élevée (4,3 % en septembre) et l'inflation sous-jacente, elle, décélère encore plus lentement (4,5 %). C'est la raison pour laquelle la BCE monte encore par deux fois ses taux au cours du trimestre (une première fois le 27 juillet à 4,25 %, et, une seconde fois, le 14 septembre à 4,5 %). Dans cet environnement de taux plus élevés, l'activité décélère. Alors que depuis quatorze mois l'indice PMI du secteur manufacturier de la zone euro est sous la barre des 50, en août, celui du secteur des services passe sous ce seuil également. Il devient clair que la croissance de la zone euro va, au mieux, être atone d'autant que les baisses de production des pays de l'OPEP+ pèsent sur le prix du Brent. En effet, la croissance du PIB du troisième trimestre montre une contraction de 0,1 % en glissement trimestriel. De manière générale, entre le troisième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2022, le niveau du PIB de la zone euro n'a progressé que de 0,1 %. Même s'il a été partiellement compensé par des aides gouvernementales, la raison principale de cette absence de croissance est le choc énergétique qui a pesé fortement sur le pouvoir d'achat des ménages ainsi que sur l'activité des entreprises. Seul élément vraiment positif dans la conjoncture de la zone euro : le marché du travail qui demeure bien orienté. Le taux de chômage reste bas à 6,5 % (en septembre) et la croissance des salaires demeure toujours assez élevée. Ceci permet à la consommation des ménages de tenir et offre un support à la croissance. Au total, le taux à dix ans allemand croît de 42 points de base sur le trimestre à 2,81 %. La Bourse, elle, perd 4,6 % sur la même période.

Le quatrième trimestre est marqué par les enquêtes PMI tant pour le secteur manufacturier que des services qui se détériorent encore un peu plus (l'indice composite est en moyenne à 47 sur le trimestre). Toutefois, avec l'inflation en baisse et des salaires qui continuent à progresser, cela devrait permettre aux ménages de regagner du pouvoir d'achat. Fin octobre, le taux à dix ans allemands suit le mouvement des taux américains et atteint presque 3 %. Comme aux Etats-Unis, la faiblesse de la croissance fait anticiper une baisse plus rapide des taux directeurs de la BCE, d'autant que les chiffres d'inflation et d'inflation sous-jacente de novembre sont en baisse à respectivement 2,4 %



et 3,5 %. Lors de la dernière réunion de la BCE, la Présidente de la BCE a, en revanche, indiqué que l'heure n'était pas à la baisse des taux directeurs. En effet, le marché du travail demeure bien orienté et la croissance des salaires est toujours relativement importante, ce qui a une influence sur les prix des services, en particulier. Au total, après le rallye obligataire, le taux à dix ans clôture l'année à 2 % soit 56 points de base plus bas que fin 2022. La Bourse termine 2023 sur une progression de 16 % sur l'année, aidée par une augmentation de 7,5 % sur le quatrième trimestre.

## **Commentaire de gestion**

L'année 2023 a été marquée par une volatilité accrue sur la plupart des classes d'actifs. L'évènement le plus significatif du début d'année a été la faillite de la banque régionale américaine SVB, qui a déclenché des mouvements de très grande amplitude sur les obligations à court terme.

La fin de l'année fut marquée par la décre de l'inflation ce qui a permis d'envisager la fin de la période de resserrement monétaire.

Dans cet environnement où les périodes de fortes directionnalités se sont alternés avec de violents retournements, nos modèles enregistrés une performance légèrement positive. Les principales opportunités ont été capturées sur les taux par nos modèles de suivi tendance et les indices actions par nos modèles de retour à la moyenne.

FR0010794792	Candriam Diversified Futures	C	Cap	EUR	2,30%
FR0010813105	Candriam Diversified Futures	I	Cap	EUR	2,94%
FR0013446341	Candriam Diversified Futures	IUSDH	Cap	USD	4,49%
FR0013202835	Candriam Diversified Futures	N	Cap	EUR	2,28%
FR0013305190	Candriam Diversified Futures	R	Cap	EUR	2,95%
FR0013201886	Candriam Diversified Futures	U	Cap	EUR	2,88%
FR0013245081	Candriam Diversified Futures	Z	Cap	EUR	3,83%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## **SFDR**

CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES est classé SFDR article 6.

Il n'intègre pas systématiquement les caractéristiques ESG dans son cadre de gestion. Néanmoins, les risques de durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement par la politique d'exclusion de Candriam qui exclut certaines activités controversées.

## **Taxonomie**

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

**Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EURO UNIO ZCP 10-23	47 389 261,07	47 500 000,00
EUROPE 040823	30 928 430,98	31 117 000,00
SPAI GO 0.35 07-23	30 932 938,08	31 000 000,00
BELG TREA ZCP 11-23	29 930 348,73	30 000 000,00
EUROPE 101123	29 705 970,30	30 000 000,00
SPGB 4.4 10/31/23	30 035 462,88	29 000 000,00
SPAI LETR ZCP 08-23	28 968 400,30	29 000 000,00
FINL TBIL ZCP 08-23	27 931 915,96	28 000 000,00
FRENCH 081123	25 886 144,11	26 000 000,00
FRANCE 270923	25 869 895,98	26 000 000,00

## Informations réglementaires

### Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en euro

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

#### Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

Prêts de titres :

Emprunt de titres :

Prises en pensions :

Mises en pensions :

#### Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 3 741 137 968,50

Change à terme :

Options :

Futures : 3 741 137 968,50

Swap :

- b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(\*) Sauf les dérivés listés.

- c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
Dépôts à terme	
Actions	
Obligations	
OPCVM	
Espèces (**)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
Dépôts à terme	
Actions	
Obligations	
OPCVM	
Espèces	
<b>Total</b>	

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

#### d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
Revenus (***)	
Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	
Frais opérationnels directs Frais opérationnels indirects	
Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

#### Procédure de sélection et d'évaluation ds intermédiaires et contreparties

Candriam sélectionne les intermédiaires pour les grandes classes d'instruments financiers (obligations, actions, produits dérivés), auprès desquels elle transmet des ordres pour exécution. Cette sélection s'effectue notamment sur base de la politique d'exécution de l'intermédiaire et ce dans le respect de la « Politique de sélection des intermédiaires financiers, auprès desquels Candriam transmet des ordres pour exécution pour le compte des OPC qu'elle gère ».

Les facteurs d'exécution pris en compte sont notamment : le prix, le coût, la rapidité, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre.

En application de la procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers et des contreparties et sur base d'une demande émanant du gérant, le Comité Broker (« Broker Review ») de Candriam valide ou refuse toute demande de nouvel intermédiaire financier.

Ainsi, en application de cette politique, une liste par type d'instruments (actions, taux, monétaires, dérivés) des brokers autorisés et une liste des contreparties autorisées sont maintenues.

Par ailleurs, périodiquement, dans le cadre de la "Broker Review", est passée en revue la liste des brokers agréés afin de les évaluer selon plusieurs filtres et d'y apporter toute modification utile et nécessaire.

#### Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation :

Nous renvoyons au rapport émis par la société de gestion conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF. Ce rapport est disponible sur le site de la société de gestion [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

#### Engagement et politique de vote, utilisation des droits de vote

La société de gestion n'exerce pas de droit de vote dans le cadre de la gestion de ce fonds.

Pour toutes les questions relatives à l'engagement, nous nous référons à la politique d'engagement et aux rapports associés qui sont disponibles sur le site de Candriam

[www.candriam.com/en/professional/market-insights/sri-publications](http://www.candriam.com/en/professional/market-insights/sri-publications)

#### Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité de groupe

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

#### Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue est la VaR Absolue.

Niveau maximum de VaR quotidienne : 14,85%.

Niveau minimum de VaR quotidienne : 2,54%.

Niveau moyen de VaR quotidienne : 7,84%.

## Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable au FCP, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, le FCP est tenu de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2023, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :  
Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : EUR : 17 425 254.  
Montant brut total des rémunérations variables versées : EUR 6 348 617.  
Nombre de bénéficiaires : 146

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.  
Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR 5 155 684.  
Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : EUR 2 015 066.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (i.e. Candriam – Belgian Branch), agissant en qualité de gestionnaire(s) financier, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :  
Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : EUR 25 071 403.  
Montant brut total des rémunérations variables versées : EUR 8 188 525.  
Nombre de bénéficiaires : 245.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de gestionnaire financier par délégation ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire financier par délégation.  
Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR 6 214 566.  
Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire financier par délégation (hors direction générale) : EUR 4 602 623.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (i.e. Candriam – Succursale française), agissant en qualité de gestionnaire(s) financier, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :  
Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : EUR 19 094 936.  
Montant brut total des rémunérations variables versées : EUR 6 255 350.  
Nombre de bénéficiaires : 202.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire financier par délégation ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire financier par délégation.

Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR 4 298 365.

Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire financier par délégation dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire financier par délégation (hors direction générale) : EUR 3 422 966.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 02 février 2024 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam.

### **Autres informations**

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

#### **CANDRIAM**

SERENITY – Bloc B  
19-21 route d'Arlon  
L-8009 Strassen (Grand Duché de Luxembourg)

#### **Candriam – Succursale Française**

40, rue Washington  
75408 PARIS Cedex 08  
Tel : 01.53.93.40.00  
[www.candriam.com](http://www.candriam.com)  
contact: <https://www.candriam.fr/contact/>



**CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CANDRIAM INVESTORS GROUP  
WASHINGTON PLAZA - 40, rue Washington  
75008 PARIS CEDEX 08

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Amaury Couplez

2024.04.23 11:23:31 +0200

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>257 136 514,58</b>	<b>297 603 227,99</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>30 308 851,44</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	30 308 851,44	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>195 631 650,66</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	195 631 650,66	0,00
Titres de créances négociables	195 631 650,66	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>23 197 943,59</b>	<b>29 951 969,95</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	23 197 943,59	29 951 969,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>261 960 837,81</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	261 960 837,81
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>7 998 068,89</b>	<b>5 690 420,23</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 998 068,89	5 690 420,23
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>48 183 657,41</b>	<b>20 518 433,51</b>
Opérations de change à terme de devises	18 548 978,93	680 347,16
Autres	29 634 678,48	19 838 086,35
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>29 056 200,53</b>	<b>32 972 190,21</b>
Liquidités	29 056 200,53	32 972 190,21
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>334 376 372,52</b>	<b>351 093 851,71</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	288 903 148,01	288 601 786,31
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 201 764,32	56 950 087,95
Résultat de l'exercice (a,b)	6 101 235,24	-14 212 575,60
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>293 802 618,93</b>	<b>331 339 298,66</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>7 998 091,91</b>	<b>5 690 389,66</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	7 998 091,91	5 690 389,66
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 998 091,91	5 690 389,66
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>19 677 125,72</b>	<b>13 413 611,58</b>
Opérations de change à terme de devises	18 956 639,38	681 227,94
Autres	720 486,34	12 732 383,64
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>12 898 535,96</b>	<b>650 551,81</b>
Concours bancaires courants	12 898 535,96	650 551,81
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>334 376 372,52</b>	<b>351 093 851,71</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
I EURIBOR 3 0325	1 461 115 600,00	0,00
I EURIBOR 3 0624	0,00	1 382 666 857,00
FV CBOT UST 5 0323	0,00	38 527 598,54
XEUR FBTP BTP 0323	0,00	2 069 480,00
JAP GOVT 10 0323	0,00	4 131 849,34
KOREA 3YR 0323	0,00	10 501 856,34
XEUR FOAT EUR 0323	0,00	7 765 300,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	11 830 770,00
ICE 3M SONIA 0624	0,00	1 113 858 664,46
SOFRRATE 3M 0325	681 957 181,01	0,00
SOFRRATE 3M 0624	0,00	1 117 160 646,50
US 10YR NOTE 0323	0,00	51 663 401,86
US TBOND 30 0323	0,00	8 221 187,63
EURO BUND 0324	3 567 720,00	0,00
EURO-OAT 0324	10 915 330,00	0,00
EURO BTP 0324	57 072 850,00	0,00
FV CBOT UST 5 0324	32 494 667,58	0,00
JAP GOVT 10 0324	98 916 065,29	0,00
US TBOND 30 0324	17 078 316,66	0,00
US 10YR NOTE 0324	3 679 049,93	0,00
KOREA 3YR 0324	55 574 736,90	0,00
CD CADUSD 0324	59 218 417,60	0,00
CMFR ZARUSD 0324	2 112 728,01	0,00
RY EURJPY 0324	35 923 296,55	0,00
NE NZDUSD 0324	1 430 883,09	0,00
EC EURUSD 0324	47 873 195,13	0,00
CME INRUSD 0124	48 896 483,05	0,00
CME BRL/USD 0224	18 848 997,42	0,00
CBOE VIX FUT 0124	9 807 156,29	0,00
FTSE 100 FUT 0324	18 976 146,79	0,00
DAX 30 IND FU 0324	19 027 125,00	0,00
OSE TOPIX FUT 0324	22 940 849,93	0,00
YM DOW JONES 0324	22 367 084,60	0,00
E-MIN RUS 200 0324	834 169,19	0,00
CAC 40 FUT 0124	20 171 850,00	0,00
HANG SENG FUT 0124	12 512 720,63	0,00
ICE 3M SONIA 0325	826 468 669,90	0,00
CAC 40 FUT 0123	0,00	8 282 240,00

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
YM DOW JONES 0323	0,00	5 145 959,24
SP 500 MINI 0323	0,00	5 788 334,50
SP 500 MINI 0324	42 106 549,59	0,00
DAX 30 IND FU 0323	0,00	349 700,00
HANG SENG FUT 0123	0,00	717 239,81
NIKKEI 225 0323	0,00	738 398,35
NIKKEI 225 0324	20 061 846,02	0,00
NQ USA NASDAQ 0323	0,00	12 599 807,92
NQ USA NASDAQ 0324	1 232 861,09	0,00
E-MIN RUS 200 0323	0,00	6 305 382,99
OSE TOPIX FUT 0323	0,00	940 254,21
CBOE VIX FUT 0123	0,00	4 761 379,25
EURO STOXX 50 0323	0,00	16 994 650,00
EURO STOXX 50 0324	17 899 420,00	0,00
SPI 200 FUT 0323	0,00	9 774 360,60
SPI 200 FUT 0324	12 767 388,35	0,00
FTSE 100 FUT 0323	0,00	6 815 959,43
CME AUD/USD 0323	0,00	1 407 608,34
CME AUD/USD 0324	2 597 030,73	0,00
BP GBPUSD 0323	0,00	2 335 277,58
BP GBPUSD 0324	21 282 448,06	0,00
CME BRL/USD 0223	0,00	2 847 631,76
CD CADUSD 0323	0,00	19 808 966,97
EC EURUSD 0323	0,00	7 179 409,70
CME JPY/USD 0323	0,00	1 534 539,70
CME JPY/USD 0324	81 202,19	0,00
NE NZDUSD 0323	0,00	16 762 782,85
PE MXNUSD 0323	0,00	15 296 275,47
PE MXNUSD 0324	29 261 032,91	0,00
CMFR ZARUSD 0323	0,00	2 683 579,29
RY EURJPY 0323	0,00	24 649 193,32
CME CHF/USD 0323	0,00	22 983 836,96
CME CHF/USD 0324	4 066 899,02	0,00
CME INRUSD 50 0123	0,00	22 473 417,66
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		



## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 890 884,40	305 936,78
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 786 790,00	0,00
Produits sur titres de créances	2 040 774,01	52 805,12
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	3 456 778,91	238 966,31
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>10 175 227,32</b>	<b>597 708,21</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	28 777,21	1 110 902,35
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	451 385,38	196 118,10
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>480 162,59</b>	<b>1 307 020,45</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>9 695 064,73</b>	<b>-709 312,24</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 575 821,95	12 856 092,78
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>6 119 242,78</b>	<b>-13 565 405,02</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-18 007,54	-647 170,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>6 101 235,24</b>	<b>-14 212 575,60</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

#### Actions, warrants et droits

Les actions sont valorisées au cours de clôture des différents marchés boursiers à la date de référence.

#### ETF et OPC

Les ETF et OPC sont valorisés à la valeur liquidative représentative des marchés à la date de référence, ou, en l'absence, à celle qui précède.

#### Obligations

Les obligations sont valorisées au cours de clôture sur base de prix de contributeurs à la date de référence.

#### TCN et autres instruments du marché monétaire

Les TCN (titres de créance négociables) et autres instruments du marché monétaire sont valorisés avec des prix calculés sur base de données de marché représentatives à la date de référence.

#### Futures et options sur marchés organisés

Ces instruments financiers sont valorisés aux cours de clôture des différents marchés à terme à la date de référence.

#### Dérivés OTC compensés

Ces instruments financiers sont valorisés aux cours de clôture établis par les chambres de compensation à la date de référence.

#### Change spot

Les cours de change comptant sont valorisés à partir des données de marché disponibles auprès des fournisseurs de données spécialisés.

#### Change à terme

Le change à terme est valorisé à partir des données de marché disponibles auprès des fournisseurs de données spécialisés (cours spot, courbe de taux).

#### Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit non compensés sont calculés à partir de modèles validés par la Société de Gestion, utilisant les données de marché (courbes de spread, courbes de taux ...) disponibles chez des fournisseurs de données spécialisés. Les prix obtenus sont confrontés avec ceux des contreparties.

### **Swaps de taux**

Les swaps de taux non-compensés sont calculés à partir de modèles validés par la Société de Gestion, utilisant les données de marché (courbes de taux ...) disponibles chez des fournisseurs de données spécialisés. Les prix obtenus sont confrontés avec ceux des contreparties.

### **Autres dérivés OTC**

Les produits OTC non compensés sont calculés à partir de modèles validés par la Société de Gestion, utilisant les données de marché disponibles auprès de fournisseurs de données spécialisées (volatilités, courbe de taux, etc...).

Les prix obtenus par les modèles sont confrontés avec ceux des contreparties.

### **Prise en pension, mise en pension, prêt et emprunt de titres**

Les titres pris (ou mis) en pension ainsi que les prêts (ou emprunts) de titres sont valorisés au prix de revient augmenté des intérêts.

Pour les contrats dépassant trois mois, le spread de crédit de la contrepartie pourra être réévalué.

### **Traitements d'exception**

Les titres de créance qui ne font pas l'objet de transactions significatives ou dont le cours n'est visiblement pas représentatif du marché peuvent être évalués sur base d'une méthode de valorisation estimée et sous la responsabilité de la Société de Gestion. En outre, l'application d'une méthode actuarielle (le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents, le cas échéant, affectés d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre) pourra être utilisée.

Les options qui ne font pas l'objet de transactions significatives et/ou dont le cours n'est pas représentatif du marché peuvent être évalués sur base d'une méthode représentative de la clôture du marché sous la responsabilité de la Société de Gestion.

### **Hors-bilan :**

L'engagement hors bilan relatif au contrat d'échange de taux d'intérêts et de devises correspond au nominal du contrat

Les engagements hors-bilan sur les marchés à terme français et étrangers sont calculés suivant la réglementation en vigueur :

- Opération à terme ferme : quantité par nominal par cours du jours sur cours de devise du jour.

### **Principales sources**

Les principaux fournisseurs de données spécialisés utilisées pour les valorisations sont Bloomberg, IDC, CMA, WMC et Factset.

La Société de Gestion pourrait néanmoins en changer, sous sa responsabilité, si elle l'estime pertinent.

### **Frais de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement, le cas échéant, qui peuvent être perçues notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux / Montant TTC
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	Part Classique : 1,70% maximum * Part I en GBP, Part I en USD : 1,20% maximum * Part N 2,00% maximum * Part U 1,20% maximum * Part R 1,20% maximum * Part Z 0,25% maximum *
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif **
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Maximum 80€/transaction***
Commission de surperformance	Actif net	-Parts Classique, I, N, U, R et Z, libellées en EUR : 20% de la performance supérieure à l'€STR capitalisé* qui se compose d'un high water mark et d'un hurdle (cf ci-dessous) -Part I en GBP: 20% de la performance supérieure au SONIA capitalisé* -Part I en USD: 20% de la performance supérieure à EFR capitalisé*

\* La Société de Gestion n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

\*\* Le fonds est investi jusqu'à 10% maximum en OPC.

\*\*\* Montant maximum qui varie en fonction des instruments utilisés.

#### **Méthodologie de calcul de la commission de surperformance**

La VL de chaque catégorie de parts étant différente, le calcul des commissions de surperformance se fait de manière indépendante au niveau de chaque catégorie de parts et aboutit à des montants différents de commissions.

Le montant de la commission de surperformance est calculé à la même fréquence que le calcul de la VL .

La commission de surperformance est incluse dans le calcul de la VL.

Si la VL servant de base au calcul de la commission, à savoir la VL après commission de surperformance sur rachats mais hors commission de surperformance relative aux parts encore en circulation, est supérieure aux deux composants de l'Indicateur de Référence (HWM et Hurdle), une surperformance est constatée.

La plus petite de ces 2 surperformances sert de base de calcul à la provision d'une commission de surperformance à concurrence du taux de provisionnement de cette surperformance tel que repris dans le tableau ci-dessus (le « Taux de provisionnement »).

En cas de sous-performance vis-à-vis de l'un des 2 composants de l'Indicateur de Référence, une reprise de commission de surperformance est effectuée à concurrence du Taux de Provisionnement de cette sous-performance. La provision comptable de la commission de surperformance ne sera néanmoins jamais négative.

Lorsqu'un ajustement de dilution est appliqué à la VL, il est exclu du calcul de la commission de surperformance.

Dans l'hypothèse de catégorie de parts donnant droit à distribution, les éventuelles distributions de dividendes n'ont pas d'impact sur la commission de surperformance de la catégorie de parts.

Pour chaque catégorie de parts libellée dans la devise du fonds, les commissions de surperformance sont calculées dans cette devise, alors que pour les catégories de parts libellées dans une autre devise, qu'elles soient couvertes ou non couvertes en change, les commissions de surperformance seront calculées dans la devise de la catégorie de parts.

## **Période de Référence**

La commission de surperformance est calculée en général au titre de chaque période de 12 mois correspondant à l'exercice comptable. Cette période est considérée comme la Période de Référence de calcul de la commission de surperformance.

En cas d'activation ou de ré-activation d'une catégorie de parts, la première cristallisation des commissions de performance sur cette catégorie de parts ne pourra s'effectuer (hors rachats) qu'à la fin de l'exercice comptable suivant celui durant lequel la catégorie de parts a été (ré)activée.

## **Cristallisation**

Toute commission de surperformance positive est cristallisée :

- à la fin de chaque Période de Référence ;
- lors de chaque rachat net constaté à chaque calcul de VL au prorata du nombre de parts rachetées. Dans ce cas, la provision de commission de surperformance sera diminuée du montant ainsi cristallisé ;
- lors de la clôture éventuelle d'une catégorie de parts au cours de la Période de Référence.

De plus et conformément à la réglementation, une commission de surperformance pourra être cristallisée :

- en cas de fusion/liquidation du fonds / catégorie de parts en cours de période de référence ;
- en cas de changement de mécanisme de surperformance.

## **Rattrapage des performances négatives**

En cas de performance négative encourue au cours de la Période de Référence, la sous-performance sera reportée sur la Période de Référence suivante. Le HWM restera alors identique à celui de la période précédente.

Le hurdle quant à lui est réinitialisé à chaque début de période, indépendamment du fait qu'une commission de surperformance ait été cristallisée ou non.

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le résultat :***

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part CLASSIQUE	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I USD	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part N	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part R	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part U	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part Z	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>331 339 298,66</b>	<b>247 435 678,60</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	104 265 756,92	240 409 238,42
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-152 659 700,70	-196 758 071,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	414 729,30	20 359,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 192 611,53	-52 586,32
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	158 359 000,13	150 916 437,44
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-154 665 754,71	-97 416 148,13
Frais de transactions	-882 136,14	-550 865,23
Différences de change	-1 478 445,46	821 644,10
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 977 636,72	487 365,60
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>2 527 273,78</i>	<i>549 637,06</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-549 637,06</i>	<i>-62 271,46</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 148 689,42	-408 347,93
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>6 265 132,96</i>	<i>3 116 443,54</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-3 116 443,54</i>	<i>-3 524 791,47</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 119 242,78	-13 565 405,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	56 913,54 (*)	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>293 802 618,93</b>	<b>331 339 298,66</b>

(\*) 29/12/2023: Les autres éléments concernent une régularisation des FDG Acquis.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	30 308 851,44	10,32
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>30 308 851,44</b>	<b>10,32</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Bons du Trésor	195 631 650,66	66,59
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>195 631 650,66</b>	<b>66,59</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	220 705 167,48	75,12
Change	271 592 613,76	92,44
Taux	3 248 840 187,27	1 105,79
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>3 741 137 968,51</b>	<b>1 273,35</b>



### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	30 308 851,44	10,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	195 631 650,66	66,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 056 200,53	9,89
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 898 535,96	4,39
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	279 298 736,36	95,06	1 508 425 850,91	513,41	1 461 115 600,00	497,31	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	30 308 851,44	10,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	183 810 533,07	62,56	11 821 117,59	4,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 056 200,53	9,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 898 535,96	4,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 969 541 450,91	1 010,73	0,00	0,00	55 574 736,90	18,92	32 494 667,58	11,06	191 229 331,88	65,09

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	30 992 829,02	10,55	1 994 126,13	0,68	4 372 517,43	1,49	2 654 190,08	0,90
Comptes financiers	10 438 771,30	3,55	7 684 036,57	2,62	10 008 582,65	3,41	924 810,01	0,31
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	28 585,04	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	347 956,79	0,12	48 289,19	0,02	629 601,62	0,21	239 723,80	0,08
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 047 226 353,15	356,44	845 444 816,69	287,76	177 842 057,79	60,53	80 854 845,88	27,52

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	18 548 978,93
	Souscriptions à recevoir	169 448,95
	Dépôts de garantie en espèces	28 945 229,53
	Collatéraux	520 000,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>48 183 657,41</b>
<b>DETTES</b>		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	18 956 639,38
	Rachats à payer	123 213,25
	Frais de gestion fixe	213 082,86
	Frais de gestion variable	223 904,59
	Collatéraux	160 000,00
	Autres dettes	285,64
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>19 677 125,72</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>28 506 531,69</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part CLASSIQUE</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	712,30861	9 547 716,41
Parts rachetées durant l'exercice	-706,47043	-9 343 130,70
Solde net des souscriptions/rachats	5,83818	204 585,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	984,25898	
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	3 071,92153	43 566 901,30
Parts rachetées durant l'exercice	-7 773,20656	-110 692 589,12
Solde net des souscriptions/rachats	-4 701,28503	-67 125 687,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 580,27702	
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I USD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	12 216,11320	22 951 666,34
Parts rachetées durant l'exercice	-2 995,39775	-5 754 483,85
Solde net des souscriptions/rachats	9 220,71545	17 197 182,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 577,71545	
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 240,79588	212 666,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 012,50604	-178 353,83
Solde net des souscriptions/rachats	228,28984	34 312,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 344,43027	
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	21 501,69060	3 814 736,01
Parts rachetées durant l'exercice	-34 668,15024	-6 119 788,77
Solde net des souscriptions/rachats	-13 166,45964	-2 305 052,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	240 411,39399	
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part U</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	21 478,99558	4 377 304,24
Parts rachetées durant l'exercice	-31 726,10451	-6 401 763,02
Solde net des souscriptions/rachats	-10 247,10893	-2 024 458,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	51 365,51340	
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part Z</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	13 660,95700	19 794 766,62
Parts rachetées durant l'exercice	-9 461,33752	-14 169 591,41
Solde net des souscriptions/rachats	4 199,61948	5 625 175,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	64 742,25200	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part CLASSIQUE</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I USD</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part N</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part U</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part Z</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part CLASSIQUE</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	206 394,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	9 506,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 679 857,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	339 016,07
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,24
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I USD</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	195 977,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	11 420,92
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,07
Frais de gestion variables acquis	6 989,80
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part N</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 692,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,86
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	651,30
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	525 803,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	16 602,66
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part U</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	132 279,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	8 040,54
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part Z</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	143 848,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	212 535,74
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,22
Frais de gestion variables acquis	71 920,44
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			23 197 943,59
	LU1797472435	Candriam L Multi-Asset Premia - C Part Z	6 154 793,31
	FR0013113222	CANDRIAM MONETAIRE SICAV Part V	17 043 150,28
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>23 197 943,59</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	6 101 235,24	-14 212 575,60
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>6 101 235,24</b>	<b>-14 212 575,60</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part CLASSIQUE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	164 934,55	-630 065,22
<b>Total</b>	<b>164 934,55</b>	<b>-630 065,22</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 012 577,25	-7 667 264,01
<b>Total</b>	<b>2 012 577,25</b>	<b>-7 667 264,01</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	313 113,37	-30 855,02
<b>Total</b>	<b>313 113,37</b>	<b>-30 855,02</b>



	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8 941,14	-28 194,36
<b>Total</b>	<b>8 941,14</b>	<b>-28 194,36</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	801 510,04	-2 092 833,93
<b>Total</b>	<b>801 510,04</b>	<b>-2 092 833,93</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part U</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	190 458,22	-554 517,95
<b>Total</b>	<b>190 458,22</b>	<b>-554 517,95</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part Z</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 609 700,67	-3 208 845,11
<b>Total</b>	<b>2 609 700,67</b>	<b>-3 208 845,11</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 201 764,32	56 950 087,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 201 764,32</b>	<b>56 950 087,95</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part CLASSIQUE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-55 363,30	2 235 877,79
<b>Total</b>	<b>-55 363,30</b>	<b>2 235 877,79</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-451 310,35	29 535 332,82
<b>Total</b>	<b>-451 310,35</b>	<b>29 535 332,82</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I USD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-54 838,77	151 709,35
<b>Total</b>	<b>-54 838,77</b>	<b>151 709,35</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 220,49	122 972,84
<b>Total</b>	<b>-3 220,49</b>	<b>122 972,84</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-179 984,34	7 657 191,31
<b>Total</b>	<b>-179 984,34</b>	<b>7 657 191,31</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part U</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-44 391,12	2 134 830,42
<b>Total</b>	<b>-44 391,12</b>	<b>2 134 830,42</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part Z</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-412 655,95	15 112 173,42
<b>Total</b>	<b>-412 655,95</b>	<b>15 112 173,42</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>92 137 086,37</b>	<b>133 665 802,10</b>	<b>247 435 678,60</b>	<b>331 339 298,66</b>	<b>293 802 618,93</b>
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part CLASSIQUE en EUR</b>					
Actif net	188 417,13	1 584 978,52	2 442 326,64	12 970 639,75	13 348 489,35
Nombre de titres	18,39200	138,14000	209,62683	978,42080	984,25898
Valeur liquidative unitaire	10 244,51	11 473,71	11 650,83	13 256,70	13 561,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 996,59	1 591,20	382,45	2 285,19	-56,24
Capitalisation unitaire sur résultat	-498,88	-567,57	-319,96	-643,96	167,57
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I en EUR</b>					
Actif net	33 068 831,17	55 586 187,84	113 042 002,63	171 754 440,49	109 127 380,60
Nombre de titres	3 099,29200	4 631,82600	9 233,97086	12 281,56205	7 580,27702
Valeur liquidative unitaire	10 669,80	12 000,92	12 241,97	13 984,73	14 396,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2 079,48	1 662,02	401,02	2 404,85	-59,53
Capitalisation unitaire sur résultat	-464,81	-526,95	-280,67	-624,29	265,50
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I USD en USD</b>					
Actif net en USD	0,00	1 976 049,22	1 411 229,22	726 092,67	20 354 386,86
Nombre de titres	0,00	1 155,75800	804,98675	357,00000	9 577,71545
Valeur liquidative unitaire en USD	0,00	1 709,74	1 753,10	2 033,87	2 125,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	118,06	229,04	424,95	-5,72
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	-69,11	-39,25	-86,42	32,69

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part N en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	225 154,69	712 942,04	769 625,27
Nombre de titres	0,00	0,00	1 477,35619	4 116,14043	4 344,43027
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	152,40	173,20	177,15
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	5,31	29,87	-0,74
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-2,51	-6,84	2,05
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part R en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	54 374 875,36	44 466 943,58	43 400 559,98
Nombre de titres	0,00	0,00	353 441,00000	253 577,85363	240 411,39399
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	153,84	175,35	180,52
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	5,26	30,19	-0,74
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-3,24	-8,25	3,33
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part U en EUR</b>					
Actif net	250 337,93	3 168 825,92	3 436 267,97	12 414 470,50	10 648 528,24
Nombre de titres	1 627,80100	18 322,06100	19 481,24386	61 612,62233	51 365,51340
Valeur liquidative unitaire	153,78	172,95	176,38	201,49	207,30
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	29,97	23,96	5,77	34,64	-0,86
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,45	-7,61	-4,08	-9,00	3,70
<b>Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part Z en EUR</b>					
Actif net	58 629 500,14	71 710 796,77	72 674 082,95	88 339 522,48	98 081 939,57
Nombre de titres	54 031,16200	58 263,52200	57 377,62800	60 542,63252	64 742,25200
Valeur liquidative unitaire	1 085,10	1 230,80	1 266,59	1 459,12	1 514,96
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	211,47	170,18	41,37	249,61	-6,37
Capitalisation unitaire sur résultat	-38,17	-43,96	-18,18	-53,00	40,30

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ESPAGNE</b>				
ESPAGNE 4.8%08-24	EUR	29 000 000	30 308 851,44	10,31
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>30 308 851,44</b>	<b>10,31</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>30 308 851,44</b>	<b>10,31</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>30 308 851,44</b>	<b>10,31</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>BELGIQUE</b>				
BELG TREA BILL ZCP 07-03-24	EUR	30 000 000	29 792 962,09	10,14
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>29 792 962,09</b>	<b>10,14</b>
<b>FINLANDE</b>				
FINL GOVE BOND ZCP 13-02-24	EUR	22 000 000	21 898 255,23	7,46
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>21 898 255,23</b>	<b>7,46</b>
<b>FRANCE</b>				
FRENCH REPUBLIC ZCP 10-01-24	EUR	3 000 000	2 996 818,88	1,01
FRENCH REPUBLIC ZCP 17-01-24	EUR	46 000 000	45 917 830,04	15,63
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>48 914 648,92</b>	<b>16,64</b>
<b>ITALIE</b>				
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 31-01-24	EUR	14 800 000	14 752 398,93	5,03
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>14 752 398,93</b>	<b>5,03</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
EUB ZCP 090224	EUR	30 000 000	29 871 911,73	10,17
EURO STAB MECH TRE ZCP 08-02-24	EUR	18 800 000	18 721 908,84	6,37
EURO UNIO BILL ZCP 08-03-24	EUR	20 000 000	19 858 447,33	6,76
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>68 452 267,90</b>	<b>23,30</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
DUTC TREA CERT ZCP 30-05-24	EUR	12 000 000	11 821 117,59	4,02
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>11 821 117,59</b>	<b>4,02</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>195 631 650,66</b>	<b>66,59</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>195 631 650,66</b>	<b>66,59</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
CANDRIAM MONETAIRE SICAV Part V	EUR	166	17 043 150,28	5,81
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>17 043 150,28</b>	<b>5,81</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
Candriam L Multi-Asset Premia - C Part Z	EUR	3 543	6 154 793,31	2,09
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>6 154 793,31</b>	<b>2,09</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>23 197 943,59</b>	<b>7,90</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>23 197 943,59</b>	<b>7,90</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
BP GBPUSD 0324	USD	295	9 358,17	0,01
CAC 40 FUT 0124	EUR	267	-112 390,00	-0,04
CBOE VIX FUT 0124	USD	-771	282 872,22	0,09
CD CADUSD 0324	USD	865	841 089,94	0,29
CME AUD/USD 0324	USD	42	5 309,37	0,00
CME BRL/USD 0224	USD	1 011	37 192,78	0,02
CME CHF/USD 0324	USD	30	57 042,95	0,02
CME INRUSD 0124	USD	-900	-1 419,00	0,00
CME JPY/USD 0324	USD	-1	0,00	0,00
CMFR ZARUSD 0324	USD	-86	-47 684,79	-0,01
DAX 30 IND FU 0324	EUR	45	-29 825,00	-0,01
EC EURUSD 0324	USD	382	111 098,54	0,04
E-MIN RUS 200 0324	USD	9	-10 342,64	-0,01
EURO BTP 0324	EUR	479	405 820,00	0,13
EURO BUND 0324	EUR	26	-7 580,00	0,00
EURO-OAT 0324	EUR	83	-99 210,00	-0,03
EURO STOXX 50 0324	EUR	394	-97 760,00	-0,04
FTSE 100 FUT 0324	GBP	-212	-229 288,56	-0,08
FV CBOT UST 5 0324	USD	330	150 139,62	0,05
HANG SENG FUT 0124	HKD	-126	-334 927,40	-0,11
ICE 3M SONIA 0325	GBP	741	1 685 801,72	0,57
I EURIBOR 3 0325	EUR	1 492	1 926 187,50	0,65
JAP GOVT 10 0324	JPY	105	107 170,23	0,04
KOREA 3YR 0324	KRW	750	145 064,37	0,05
NE NZDUSD 0324	USD	25	-1 253,79	0,00
NIKKEI 225 0324	JPY	187	279 113,94	0,09
NQ USA NASDAQ 0324	USD	-4	-8 491,38	0,00
OSE TOPIX FUT 0324	JPY	151	141 427,46	0,04
PE MXNUSD 0324	USD	1 110	357 977,64	0,13
RY EURJPY 0324	JPY	290	25 708,98	0,01
SOFRRATE 3M 0325	USD	780	122 618,02	0,04
SP 500 MINI 0324	USD	-193	-417 835,97	-0,15
SPI 200 FUT 0324	AUD	109	194 730,99	0,07
US 10YR NOTE 0324	USD	36	5 997,37	0,01
US TBOND 30 0324	USD	151	146 850,81	0,05
YM DOW JONES 0324	USD	130	624 568,87	0,21
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>6 265 132,96</b>	<b>2,13</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>6 265 132,96</b>	<b>2,13</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>6 265 132,96</b>	<b>2,13</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	HKD	2 889 000	334 927,40	0,11
APPEL MARGE CACEIS	AUD	-315 250	-194 730,99	-0,06
APPEL MARGE CACEIS	KRW	-206 380 000	-145 064,37	-0,05
APPEL MARGE CACEIS	USD	-2 502 132,13	-2 265 090,42	-0,77

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-86 186 155	-553 420,60	-0,19
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 985 242,5	-1 985 242,50	-0,68
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-1 262 159,97	-1 456 534,50	-0,49
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-6 265 155,98</b>	<b>-2,13</b>
<b>Créances</b>			<b>48 183 657,41</b>	<b>16,40</b>
<b>Dettes</b>			<b>-19 677 125,72</b>	<b>-6,70</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>16 157 664,57</b>	<b>5,50</b>
<b>Actif net</b>			<b>293 802 618,93</b>	<b>100,00</b>

Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part Z	EUR	64 742,25200	1 514,96
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part U	EUR	51 365,51340	207,30
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part CLASSIQUE	EUR	984,25898	13 561,96
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part R	EUR	240 411,39399	180,52
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I	EUR	7 580,27702	14 396,22
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part N	EUR	4 344,43027	177,15
Parts CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES Part I USD	USD	9 577,71545	2 125,18



## Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Le prospectus, les feuilles d'information de base, les statuts, les rapports annuels et semestriels de la SICAV – chacun sous forme imprimée – ainsi que la valeur nette d'inventaire par actions et les prix d'émission, de rachat et de conversion éventuels sont disponibles sans frais auprès du représentant et du service de paiement pour la Suisse.

La liste des variations du portefeuille est gratuitement à la disposition de l'investisseur auprès du représentant pour la Suisse.

Toutes les informations disponibles aux investisseurs au siège de la Société de Gestion peuvent également être obtenues sur simple demande et sans frais auprès du représentant pour la Suisse.

### Représentant pour la Suisse

CACEIS (Switzerland) SA  
Route de Signy, 35  
CH-1260 Nyon

### Service de paiement en Suisse

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse  
Route de Signy, 35  
CH-1260 Nyon

### LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER\* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Parts	CLASSIQUE	I	I USD	N	R
Isin	FR0010794792	FR0010813105	FR0013446341	FR0013202835	FR0013305190
Charges d'exploitation	215 911,42	2 018 997,24	214 403,08	15 344,45	542 445,92
Fortune moyenne du fonds	12 172 321,68	140 087 968,57	16 444 222,37	792 073,24	43 958 627,00
<b>TER</b>	<b>1,77%</b>	<b>1,44%</b>	<b>1,30%</b>	<b>1,93%</b>	<b>1,23%</b>
Commission de surperformance	9 506,29	339 016,07	18 410,72	651,30	16 602,66
Fortune moyenne du fonds	12 172 321,68	140 087 968,57	16 444 222,37	792 073,24	43 958 627,00
<b>TER de surperformance</b>	<b>0,07%</b>	<b>0,24%</b>	<b>0,11%</b>	<b>0,08%</b>	<b>0,03%</b>
Frais de fonctionnement et de gestion	<b>1,70%</b>	<b>1,20%</b>	<b>1,19%</b>	<b>1,85%</b>	<b>1,20%</b>

Parts	<b>U</b>	<b>Z</b>
Isin	FR0013201886	FR0013245081
Charges d'exploitation	140 329,39	428 390,45
Fortune moyenne du fonds	11 067 423,23	96 162 731,46
<b>TER</b>	<b>1,26%</b>	<b>0,44%</b>
Commission de surperformance	8 040,55	284 456,18
Fortune moyenne du fonds	11 067 423,23	96 162 731,46
<b>TER de surperformance</b>	<b>0,07%</b>	<b>0,29%</b>
Frais de fonctionnement et de gestion	<b>1,19%</b>	<b>0,15%</b>

Changement taux de frais de gestion sur la période : néant.

\* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

\*\* Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.

### **Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse**

<b>Performance sur année civile</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Part Classique	2,30%	13,78%	1,54%	12,00%	12,14%
Part I	2,94%	14,24%	2,01%	12,48%	12,75%
Part I USD	4,49%	16,02%	2,54%	- *	
Part N	2,28%	13,65%	- *		
Part R	2,95%	13,98%	- *		
Part U	2,88%	14,24%	1,98%	12,47%	14,49%
Part Z	3,83%	15,20%	2,91%	13,43%	13,69%

*\* Année de la création de la part.*

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.